

Image not found or type unknown



Comment louer une cave sans créer un fond de commerce

Par **vidal**, le **22/09/2008** à **11:08**

je loue une cave dans un village touristique qui est utilisée comme boutique. la bail est un bail précaire de 6 à 7 mois chaque année(d'avril à septembre).

Pour la troisième année consécutive je vais relouer à la même personne et je voudrais qu'il n'y est pas de "création de fond de commerce". comment puis je m'en protéger efficacement?
Merci mr vidal